

16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org Site: <a href="www.bourgognefranchecomtebasketball.org">www.bourgognefranchecomtebasketball.org</a> / <a href="Facebook">Facebook</a>

# **Comité Directeur**

Samedi 29 juin 2023 Epagny (21) Procès-verbal N°1 - 2023/2024

<u>Membres présents</u>: Sylvie AUBRY, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Pascal DOMINIAK, Noëlle GAUDIOT, Mylène GUERIN, Jean-Marie JACOTOT, Isabelle LANDRE, Catherine LARCHER, Alexandre LAUMET, Didier MALISZEWSKI, Michel MARGUERY, , Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Clément RIBAUCOURT, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROZ.

<u>Membres excusés</u>: Frédéric BENUCCI, Jacky COLLIN, Christophe DAVADAN, Jenny JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Sylvie THOMAS.

<u>Invités présents</u>: Loïc BEAUVOIR, Thierry BERTHEAU, Nicolas FAURE, Joey GELINAS.

<u>Invités excusés :</u>, Jacques SIMON, Michael LAVALEUR, Jacky VERNOUD.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents.

M. Bernard DEPIERRE évoque la triste nouvelle du décès soudain de Mme Jacqueline ESTIVALET. Un hommage est rendu ainsi qu'un moment de recueillement.

### 1- Activités du Président présentées par M. DEPIERRE

✓ M. Bernard DEPIERRE informe que notre CTS M. LAVALEUR quitte notre Ligue à la fin de saison (ayant eu une affectation en NAQ).

Son remplaçant M. David TRUC-VALLET stagiaire arrive de la Ligue AURA.

Au niveau technique, la Ligue a également reçu la démission de M. GELINAS qui a trouvé une







opportunité en Alsace. Un cadeau en remerciant de son travail et investissement lui est remis.

M. GELINAS prend la parole pour remercier l'ensemble des acteurs de la Ligue pour ces années passées. Nous remercions grandement Michael et Joey pour leur excellente collaboration.

✓ M. DEPIERRE, remercie à nouveau le club SG Héricourt pour l'excellente organisation de l'Assemblée générale.

Le colloque du matin a rassemblé une quarantaine de personne. M. DEPIERRE remercie les intervenantes Mme BA et Mme DOLT.

- ✓ M. DEPIERRE indique que les camps BFC sont complets et débuteront dans 10 jours.
- ✓ M. DEPIERRE rappelle avec M. PRUDON et MARGUERY que la saison à venir qui est la dernière du mandat est très importante dans la perspective des JO 2024 et post 2024.
  - M. DEPIERRE rappelle les fonctions/missions de chacun pour la saison à venir.
- ✓ M. PRUDON informe les membres du calendrier prévisionnel des réunions 2023-2024 :

| Jeudi 14 SEPTEMBRE 2023    | COMITE DIRECTEUR                              |  |
|----------------------------|---|--|
| Mercredi 27 SEPTEMBRE 2023 | BUREAU visio                                  |  |
| Mercredi 18 OCTOBRE 2023   | BUREAU  |  |
| Mercredi 15 NOVEMBRE 2023  | BUREAU visio                                  |  |
| Mercredi 6 DECEMBRE 2023   | BUREAU  |  |
| Jeudi 21 DECEMBRE 2023     | COMITE DIRECTEUR                              |  |
| Mercredi 17 JANVIER 2024   | BUREAU  |  |
| Mercredi 7 FEVRIER 2024    | BUREAU visio                                  |  |
| Mercredi 6 MARS 2024       | BUREAU  |  |
| Jeudi 28 MARS 2024         | COMITE DIRECTEUR                              |  |
| Mercredi 10 AVRIL 2024     | BUREAU visio                                  |  |
| Mercredi 24 AVRIL 2024     | BUREAU visio                                  |  |
| Mercredi 15 MAI 2024       | BUREAU  |  |
| Jeudi 6 JUIN 2024          | COMITE DIRECTEUR                              |  |
| Mercredi 19 JUIN 2024      | BUREAU visio                                  |  |
| Samedi 22 JUIN 2024        | Samedi 22 JUIN 2024 Assemblée Générale (CD71) |  |
| Jeudi 27 JUIN 2024         | COMITE DIRECTEUR                              |  |
|                            |   |  |

✓ M. PRUDON indique les congés des salariés en précisant que la Ligue ne fermera pas cet été.

Mariya: 14 juin au 04 juillet 2023 Ugo: 26 juin au 09 juillet 2023 Léonie: 31 juillet au 15 août 2023 Eric: 24 juillet au 09 août 2023

Christophe: 05 juillet au 23 juillet et 07 août au 18 août 2023

Frédérique : 14 août au 09 septembre 2023 Loïc : 31 juillet au 15 août 2023





## 2- Point Finances par M. MARGUERY

Dans le cadre de potentiels accompagnements dans le projet des clubs, la Ligue a établi un document permettant de recevoir et d'étudier les éventuelles demandes.

(cf: annexes)

#### Le Comité Directeur valide ce document.

M. BOSSARD évoque le challenge club 2023-2024 qui sera mis en place pour la saison à venir avec comme critères :

L'augmentation du nombre de licenciés dans les catégories U13,U15, U18 féminines, le nombre d'équipes engagés dans les championnats départementaux, régionaux et le nombre de FT / dossiers de discipline.

Ce challenge récompensera les 10 premiers clubs avec au minimum un club de chaque département.

Le Comité Directeur valide ces critères pour le challenge club 2023-2024.

#### 3-Point sur les Pôles

# • Pôle Technique / Formation par M. FAURE

Ce mardi 27 juin dernier s'est déroulé l'ETR en journée et la CRJT le soir.

Cette journée fut consacrée à la préparation technique de la saison 23-24, des engagements jeunes, des règlements jeunes et du statut de l'entraineur.

Proposition d'évolution des règles de participation aux championnats jeunes.

L'ETR propose à l'unanimité une dérogation exceptionnelle possible pour les joueurs potentiels U12/U13:

La Ligue autorisera une joueuse ou un joueur appartenant à la liste des potentiels régionaux (U12-U13) et dont le Groupement Sportif/CTC n'est pas qualifié pour le championnat régional à participer à ce championnat avec un autre groupement sportif, dans les conditions suivantes :

- L'inscription sur la liste des potentiels validée par le Directeur Technique Régional;
- La demande doit être établie avant le début du championnat régional à l'aide d'un imprimé qui sera fourni par la Ligue Régionale ;
- L'avis favorable du Président du groupement sportif de la joueuse ou du joueur ainsi que celui du CTF du comité concerné en charge de la détection et de la formation du joueur devront y figurer;
- *Un(e) licencié(e) U13 participant aux plateaux qualificatifs U15 est soumis(e) aux mêmes droits;*
- Celui-ci ne vient pas s'ajouter au nombre défini dans les règles de participation des championnats régionaux jeunes;
- Cette joueuse ou ce joueur pourra jouer avec sa licence du club d'origine dans cette compétition.

Les plateaux jeunes seront envoyés en début de semaine prochaine. Pour rappel ceux-ci se tiendront les 9 et 23 septembre 2023.

Après échanges, le Comité Directeur valide sur le principe cette règle/dérogation exceptionnelle.







Les membres ont reçu en amont les règlements des plateaux jeunes, les règlements particuliers jeunes et les statuts de l'entraineurs.

#### Le Comité Directeur valide ces documents.

- Pôle Compétitions / Sportive par M. MALISZEWSKI
- Sportive :

Après un retour, il s'avère que dans les règlements particuliers RM2 et RM3 le tableau des règles de participation est erroné. Les rectificatifs seront apportés.

## Le Comité Directeur valide ces modifications.

M. MALISZEWSKI établit un bilan des engagements aux championnats régionaux séniors 2023-2024. Les clubs ont reçus la feuille d'engagement. Pour la catégorie PNM l'engagement s'effectue directement sur FBI.

- CRO:
  - Point écoles arbitrage 22-23 :

M. SOUSSIA effectue un point sur les dossiers reçus pour l'aide aux écoles d'arbitrage. Deux clubs ont envoyés leur dossier mais ceux-ci ne sont pas complet et/ou renseigné sur FBI. À ce jour, pas d'aide à destination des clubs.

Par conséquent au 29 juin, seules les demandes du CD89 et CD58 sont validées pour l'année écoulée.

Point Officiels :

## Montées sur le niveau stagiaire fédéral :

JOLY Melvyn - RADOYCHEVA Mariya

## Arrivent dans le groupe Jeune Potentiel Régional :

BONNOT-CAUVIN Thomas - DIOUANI Reyane - DOS SANTOS Kevin - LEUTHREAU Simon NIQUET Lucas - PACAUD Sacha - RABAUD-DESFRETIER Marien

#### Descentes en R2:

GHORZI Houari - VADOT Sébastien

#### Montées en R1:

BENSEDDIK Kamel - BOUSSANDEL Omar - RABAUD-DESFRETIER Marien - TAHIRI Mina







# **4- Questions diverses**

- M. JACOTOT effectue un point sur la discipline et indique que suite à la non validation de feuilles de match d'un département des cumuls de FT ont été envoyés cette semaine. Ceci n'est pas acceptable que des feuilles de match de mars ne soient pas validées.
  - M. JACOTOT demande aux comités départementaux de bien vouloir transmettre les dates de reprises de leur championnat afin de fixer les week-ends de suspension.

Prochaine réunion du Comité Directeur jeudi 14 septembre 2023.

Fin de la séance à 21h

Le Président, Bernard DEPIERRE. Le Secrétaire Général, Gilles PRUDON







REGION BOURGOGNE FRANCHE

COMTE

# **ANNEXES**





RECION

BOURGOGNE FRANCHE

COMTE



16 Boulevard Winston Churchill 21000 Dijon 03.80.71.52.03

# **AIDE À PROJET**

Afin de favoriser la prise d'initiative des clubs de Basket-ball de Bourgogne Franche-Comté dans la promotion et le développement de notre sport sur le territoire la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-Ball, propose une aide au projet.

# CRITÈRES :

- o Être un club de Basket-Ball de BFC affilié à la FFBB,
- O Avoir un projet en lien avec les activités de la Ligue (formation des techniciens, officiels, dirigeants, joueurs, développement, 3x3...),
  - Être en règle financièrement vis-à-vis de la Ligue et du comité,
  - o Participer aux évènements organiser par la Ligue.

# ▶ Le DOSSIER comprend :

- La présentation de la structure,
- o Le budget prévisionnel (feuille jointe),
- o Un descriptif complet du projet qui précise les actions en lien avec la Ligue,
- Le bilan attendu de cette manifestation.

#### Date limite :

Le dossier complet doit être déposé au moins 2 mois avant la réalisation du projet.

### Financement :

En fonction du projet, l'aide peut être financière ou matérielle.

Le montant de l'aide financière de la Ligue BFC sera déterminé en fonction de la nature du dossier et plafonnée à 1 000 €.

## Modalité du règlement :

Le règlement est effectué par virement après la mise en place du projet et transmission du bilan financier.



En contrepartie, de cette aide, l'association soutenue s'engage d'une part, à apposer le logo de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-ball sur les supports de communications et d'autre part à faire parvenir à la Ligue un compte rendu.



# DEMANDE DE PARTICIPATION AIDE À PROJET

| GUE RÉGIONALE<br>DE BOURGOGNE                                   | Nom du club: Date de la demande // |           |   |                                |  |
|---|------------------------------------|-----------|---|--------------------------------|--|
| RANCHE-COMTE<br>DE BASKETBALL                                   | Nom – Prénom du re                 | présenta  | ınt :                                   |                                |  |
| Boulevard Winston<br>Churchill<br>21000 Dijon<br>03.80.71.52.03 |                                    |           |   | 1ail :                         |  |
| Nature et descri  |                                    |           |   |                                |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
| Demande de Sul  | ovention : □ V                     | ille      |   | □ Conseil Régional             |  |
|   | ⊓С                                 | onseil De | épar                                    | temental   Autres              |  |
| A preciser:   |                                    |           |   | ÉVISIONNEL                     |  |
| DÉPENSES  |                                    |           | RECETTES                                |                                |  |
|   |                                    |           |   | Participation de l'association |  |
|   |                                    |           |   | Participation de la Ligue BFC  |  |
|   |                                    |           |   | Autre(s) aide(s) : (Précisez)  |  |
|   |                                    |           |   | -                              |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
|   |                                    |           |   |                                |  |
| Т   | OTAL:                              |           |   | TOTAL:                         |  |
| Montant de l'aide demandée à la Ligue BFC :                     |                                    | Ροι       | ur le club, nom et signature du Respons | able :                         |  |
|   | €                                  |           |   |                                |  |
| Montant de l'aide accordée par la Ligue BFC :                   |                                    | Ροι       | ur la Ligue BFC, nom et signature du Re | esponsable :                   |  |
|   | €                                  |           |   |                                |  |